Liste des Délibérations Conseil Municipal du 21 novembre 2023 à 18 h 30

Date de convocation : 14/11/2023 Affichage ordre du jour : 14/11/2023

Conseillers en exercice: Philippe TOURRIER; Franck BRITTO; Jannick DE SALVADOR; Victorine FRAISSE; Romuald KLEIN; Valérie ROFIDAL; Martine DURAND-RAMBIER; Jérôme THONNAT; Philippe GERBIER;

Olivier PUJOLS;

Pouvoirs: Soizic CHARLES à Philippe TOURRIER; Cloé PAUL-VICTOR à Jannick DE SALVADOR; Virginie

BADAROUX à Romuald KLEIN

Absents: Solane SPEISER; Laurent MARSEAULT; Philippe MARTIN;

Absents excusés: Adrien GONZALVEZ; Elisette BASTOS GOMES; Alain IDOUX;

En exercice: 19 Présents: 10 Votants: 13

Désignation du secrétaire de séance : Valérie ROFIDAL

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 octobre 2023

- 68-1 Décision modificative du budget n°2
- 69-2 Demande de subvention Fonds de concours 2024
- 70-3 Subvention aux écoles maternelle et élémentaire et au CCAS
- 71-4 Rétrocession du lotissement « Le Champ des Cades »
- 72-5 Cadeau aux bénévoles de la bibliothèque et des gîtes
- **73-6** Hérault Énergies Convention d'autorisation de la commune sur les travaux d'investissement sur l'éclairage public
- 74-7 Révision des loyers communaux
- 75-8 Intervention du centre de loisirs auprès de l'épicerie solidaire de « l'EHPAD de l'Orthus ».
- 76-9 Désignation des membres communaux de la commission intercommunale « Urgence écologique »
- 77-10 Vote des subventions aux associations
- 78-11 Clôture de la régie de recettes de la bibliothèque

21.11.2023 / N° 68-1 / 7 Finances / 7.1 décisions budgétaires / 7.1. Documents budgétaires

Décision modificative 2

Budget principal 197-00

Entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** les propositions ainsi présentées.

21.11.2023 / N° 69-2 / 7 Finances / 7.5.1 Demandes de subventions

Demande de subvention CCGPSL

Fonds de concours 2024

Entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- APPROUVE les différentes opérations d'investissement dont le montant est estimé à 139 984.71€
- APPROUVE le dossier de demande de subvention et les modalités de financement ainsi présentés
- SOLLICITE l'aide De la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup au titre du Fonds de concours 2024 sans laquelle la commune ne pourrait réaliser ces opérations.

• **AUTORISE** M. le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document et prendre toute disposition relative à l'exécution de la présente délibération.

21.11.2023 / N° 70-3 / 7 Finances / 7.1 Décision budgétaire Subvention CCAS et écoles maternelle et élémentaire

Entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- APPROUVE les propositions ainsi présentées.

21.11.2023 / N° 71-4 / 3 Domaine et patrimoine / 3.5.1 actes de gestion du domaine public Lotissement « Le Champ des Cades»

Rétrocession des voies et réseaux à la commune

Entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- APPROUVE la rétrocession qui sera actée par voie de convention passée devant le notaire.
- AUTORISE Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention et l'acte notarié

21.11.2023 / N° 72-5 / 7 Finances / 7.6.3 autres contributions Cadeaux bénévoles de la bibliothèque et des gîtes

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

• APPROUVE la proposition ainsi présentée.

21.11.2023 / N° 73-6 / 1 commande publique / 1.3 convention de mandat Hérault Énergies - Convention d'autorisation de la commune sur les travaux d'investissement sur l'éclairage public

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes de la convention à conclure avec HERAULT ENERGIES pour les travaux d'investissement à conduire sur le réseau d'éclairage public de la commune,
- AUTORISE Monsieur le Maire à la signer

21.11.2023 / N° 74-7 / 3 Domaine et patrimoine / 3.3 locations Révision des loyers des bâtiments communaux POINT AJOURNÉ

En raison de la non prise au Vote de Mme Martine DURAND-RAMBIER personnellement concernée par l'objet de la délibération, le quorum n'est pas atteint pour ce point. Le point est donc ajourné et reporté au prochain conseil.

21.11.2023 / N° 75-8 / 8 Domaines de compétences / 8.2.6 Enfance Intervention du centre de loisirs auprès de l'épicerie solidaire de « l'EHPAD de l'Orthus ».

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la mise en place de ce projet solidaire

21.11.2023 / N° 76-9 / 5 Institution et vie politique / 5.3 désignation des représentants Désignation des membres communaux de la commission intercommunale « Urgence écologique »

Entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition ainsi présentée.

21.11.2023 / N° 77-10 / 7 Finances / 7.5.3 subvention au fonctionnement des associations Subventions associations communales POINT AJOURNÉ

En raison de la non prise au Vote de Monsieur Philippe TOURRIER personnellement concerné par l'objet de la délibération, le quorum n'est pas atteint pour ce point. Le point est donc ajourné et reporté au prochain conseil.

21.11.2023 / N° 77-10 / 7 Finances / 7.1.7 Régies de recettes et d'avances Clôture de la régie de recettes de la bibliothèque municipale

Entendu l'exposé, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la suppression des régies de recettes pour la location de salles et matériel, et pour l'école de sports avec effet au 01/12/2023 ;
- SUPPRIME l'encaisse prévue pour la gestion de la régie dont le montant fixé était de 1 000 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à prendre toutes les dispositions liées à l'exécution de la présente délibération.